

Berne, le 10 avril 2019

Communiqué de presse / publié

## **Nouvelle formation de base pour la branche des biodéchets**

**Avec le soutien de la Confédération et des cantons, la branche du traitement des biodéchets a mis en place un nouveau concept de formation de base et, à partir de janvier 2019, l'a mis en œuvre avec succès, avec 50 participants en Suisse alémanique et romande.**

En Suisse, les biodéchets sont traités par de nombreuses installations. Ce sont surtout des installations professionnelles qui produisent du compost ou du digestat de haute qualité et qui ferment ainsi le cycle des matières. Cependant, il y a aussi des sites qui sont exploités en activité parallèle ou même sur la base du volontariat, comme c'est souvent le cas du compostage de quartier. Les déchets organiques collectés séparément en Suisse sont compostés ou méthanisés. Le compostage a lieu sur des places de compostage ou en bord de champs. Les déchets organiques sont digérés dans des installations industrielles de méthanisation en voie solide ou dans des installations de co-digestion agricole. Le processus de méthanisation produit du biogaz, une source d'énergie neutre en CO<sub>2</sub> qui contribue aux objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Tous ces sites ont un point en commun : les employés ont besoin de connaissances de plus en plus spécifiques pour être en mesure de répondre aux exigences croissantes de la profession. Dans le passé, cette expertise était enseignée lors de cours spécifiques. Ceux-ci n'étaient plus adaptés à l'état de la technique et ne fournissaient plus la vue d'ensemble nécessaire pour l'ensemble de la branche.

Depuis un certain temps déjà, les trois associations, Kompostforum Schweiz, Ökostrom Schweiz et Biomasse Suisse, ont convenu qu'il serait judicieux d'offrir cette formation de base ensemble. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) exigeant une formation de base, les trois associations ont uni leurs efforts à ceux de l'Inspectorat de la branche pour proposer ce cours de base. Celui-ci répond aux exigences de l'OLED et permet aux participants de disposer des connaissances techniques nécessaires pour exploiter les installations de traitement des biodéchets dans les règles de l'art.

### **Concept de la formation**

Sous la direction de l'Inspectorat, le financement nécessaire a été obtenu. Les offices fédéraux de l'OFEV, l'OFEN et l'OFAG, ainsi que 23 cantons et la Principauté du Liechtenstein contribuent financièrement à la phase pilote, qui durera jusqu'à fin 2019.

Grâce à cette formation, les exploitants et les employés d'installations de traitement des biodéchets disposent des connaissances techniques nécessaires pour exploiter les installations dans les règles de l'art. Par rapport aux formations précédentes, ce cours inclut toutes les formes de traitement. Cela permet aux participants d'apprendre les liens qui existent entre toutes les catégories d'installations de traitement des biodéchets et d'élargir leurs horizons en conséquence.

Les documents du cours ont été entièrement révisés et couvrent tous les aspects juridiques, biologiques et techniques pertinentes.

## Déroulement

Le premier cycle de cours de cette formation de base, d'une durée totale de 5 jours, se déroule depuis janvier 2019. Il nécessite en outre un haut degré d'autonomie. Le matériel théorique est consolidé grâce à des excursions et des exemples pratiques.

Pour les employés et exploitants très expérimentés qui ont déjà un niveau élevé de formation professionnelle, ils ont la possibilité de rafraîchir leurs connaissances avec un cours de perfectionnement sur deux jours.

Le premier cycle de cours se déroule en allemand et en français, l'italien suivra dans une phase ultérieure.

Le premier examen en langue allemande a eu lieu le 28.3.2019. La plupart des candidats ont réussi avec brio. Ils sont récompensés par un certificat de formation, qui leur permet d'exercer des activités professionnelles dans le domaine du traitement des biodéchets.

Les cours attirent un grand nombre de participants et ceux-ci sont enthousiasmés par le contenu et la forme de la formation. Au total, plus de 50 employés et exploitants de sites ont participé à ce premier cycle. En raison de la forte demande, ce cours sera à l'avenir donné deux fois par an.

Contact média :

Biomasse Suisse

Andreas Utiger

T 031 724 33 23

mail: [andreas.utiger@biomassesuisse.ch](mailto:andreas.utiger@biomassesuisse.ch)